

## Je vis à domicile

## Je vis en institution

Courses		Médicales et thérapeutiques		Médicales non-Lamal		Loisirs		Centre Accueil Temporaire (CAT)		Professionnelles / Formations	
		Consultation Médicale		Dentiste, Ostéopathe, Opticien		Restaurants, Cinémas		En EMS		Sur décision AI ou PC	
		Traitements réguliers (Dialyses)		Visites magasins d'orthopédie		Activités Culturelles		En Institution spécialisée		uniquement	
Evaluation CMS		Nécessaire		Nécessaire		Nécessaire		Nécessaire			
Je suis au bénéfice des Prestations Complémentaires (PC) ?		Oui	Non	Oui	Non	Oui & Non		Oui	Non	Oui & Non	
Financement		Assurance Maladie	Assurance Maladie	PC (100%)	Client	Client		PC (100%)	Client	Office AI et ou PC (100%)	
		Max: 50% des factures Jusqu'à CHF 2'500 par an à contacter l'assurance à sujet	Max: 50% des factures Jusqu'à CHF 2'500 par an à contacter l'assurance à sujet	Dans les limites annuelles des PC	Attention: certaines communes de la région Valaisanne offrent des subventions	Attention: certaines Communes de la région Valaisanne offrent des subventions  Nous solliciter un devis pour distances de supérieur de 30 km		Dans les limites annuelles des PC	Attention: certaines communes de la région Valaisanne offrent des subventions	Démarches à entreprendre par le client	
		Différence et soldes les factures directement aux PC	Différence et soldes à la charge du Client								